



8 décembre 2011

Appel de candidatures pour le Concours "Ma ferme, mon monde"



AGRIcarrières est fier de procéder à l'appel de candidatures pour la 5e édition du Concours « Ma ferme, mon monde » qui récompense les employeurs agricoles qui se démarquent par l'originalité et la qualité de leurs pratiques en gestion des ressources humaines.

⇒ [Consulter la nouvelle](#)

Colloque annuel d'AGRIcarrières : à inscrire à votre agenda!

AGRIcarrières convie les productrices et producteurs agricoles, la relève, le personnel de supervision ainsi que tous les intervenants concernés par l'emploi, la formation et la gestion des ressources humaines en agriculture à la 12e édition de son colloque annuel. C'est sous le thème «Comment garder vos bons employés, chapitre 2» que se tiendra cette activité, le jeudi 15 mars 2012 à l'Hôtel Clarion à Québec.



⇒ [Consulter la nouvelle](#)

Un bilan positif de la dernière saison d'Agrijob

Agrijob, service offert par AGRICarrières, qui a pour fonction de recruter des travailleurs agricoles à Montréal pour combler des emplois offerts par les producteurs agricoles des régions environnantes, par le biais de leur centre d'emploi agricole (CEA), dresse un bilan positif de sa dernière saison qui s'est tenue entre les mois de mars et octobre 2011.

⇒ [Consulter la nouvelle](#)

J'prends l'champ! Une vidéo pour faire la promotion de l'emploi en agriculture

Une vidéo, visant à promouvoir et à valoriser les métiers agricoles auprès des jeunes du secondaire afin qu'ils envisagent l'agriculture comme choix de carrière, a été produite par la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield. AGRICarrières a également offert son expertise et son appui à ce projet. La vidéo, d'une durée de 14 minutes, est maintenant disponible sur la chaîne Youtube à l'adresse suivante : http://www.youtube.com/watch?v=KQo1SILqQCE&feature=youtube_data_player

⇒ [Consulter la nouvelle](#)

Mémoire d'AGRIcarrières dans le cadre d'une consultation générale sur le Livre vert pour une première politique bioalimentaire

AGRICarrières a déposé, en août dernier, son mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, dans le cadre d'une consultation générale sur le Livre vert pour une première politique bioalimentaire du Québec.

⇒ [Consulter la nouvelle](#)

"Vive le Québec métissé serré!"
 Article tiré du Primeurs, Septembre 2011
 Par Hélène Varvaressos, agr.
 Directrice générale
 AGRICarrières, CSMO de la production agricole

Message du président



AGRICarrières explore des possibilités de PAMT pour d'autres secteurs de production

Je suis fier d'annoncer que, grâce au financement de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), AGRICarrières a amorcé d'importants travaux en vue d'examiner les possibilités d'élaborer une norme professionnelle pour le métier d'ouvrier en production avicole ainsi qu'une ou des normes professionnelles pour des métiers d'ouvriers présents dans les productions végétales. Par ailleurs, à ce stade-ci, nous en sommes à la première étape, soit celle d'effectuer les études qui permettront d'évaluer la pertinence et la faisabilité.

À cet égard, des rencontres ont été amorcées avec les groupes spécialisés concernés afin de convenir de la nature de la collaboration souhaitée pour la réalisation de ces projets. J'en profite d'ailleurs pour remercier sincèrement ces précieux collaborateurs, sans qui nous n'aurions pu entreprendre ces travaux. Il s'agit de la Fédération des producteurs de cultures commerciales, la Fédération des producteurs de pommes de terre, la Fédération des producteurs maraîchers, la Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation, l'Association des producteurs de fraises et framboises, le Syndicat des producteurs de bleuets et la Fédération des producteurs de bovins pour le volet productions végétales; Les Éleveurs de volailles, la Fédération des producteurs d'œufs de consommation et le Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation pour le métier d'ouvrier en production avicole.

Ce slogan, de l'humoriste Boucar Diouf, décrit bien les valeurs de la diversité culturelle que le Québec veut adopter en matière de politique d'intégration des immigrants.

⇒ [Consulter la nouvelle](#)

De nouveaux horizons pour deux de nos collègues d'AGRICARRIÈRES



Renée Gagné, secrétaire de direction à AGRICARRIÈRES, nous quittera le 9 décembre prochain pour la retraite. Renée a cumulé presque 37 ans de service au sein de la Confédération de l'UPA et des groupes affiliés et apparentés, dont les quatre dernières années à l'emploi d'AGRICARRIÈRES; tout un exemple de loyauté envers le monde agricole!

Nous tenons également à souligner le départ d'Anick Patenaude, agente de projet, qui poursuit sa carrière dans le domaine environnemental.



Nous leur souhaitons le meilleur des succès dans leurs projets!

La main-d'oeuvre étrangère et la formation en Montérégie-Est

Le recours à la main-d'oeuvre étrangère ne cesse de croître en popularité. Le milieu agricole, plus que les autres secteurs d'activités, est particulièrement touché par ce phénomène.

⇒ [Consulter la nouvelle](#)

Lancement du Fonds santé et sécurité en agriculture

C'est au cours de son congrès général, le 1er décembre dernier, que l'UPA lançait officiellement le Fonds SST.

⇒ [Consulter la nouvelle](#)

AGRICARRIÈRES ÉTAIT PRÉSENT...

<i>Pique-nique Holstein</i>	<i>16 juillet 2011</i>
<i>Congrès général de l'UPA</i>	<i>29, 30 nov. et 1er déc. 2011</i>

Rédaction : **Mélanie Lagacé**

Révision des textes et mise en page : **Renée Gagné**

COMMENTAIRES

Vous avez des commentaires sur le bulletin Flashes, formation et main-d'oeuvre, n'hésitez pas à les faire parvenir à l'adresse suivante: info@agricarrieres.qc.ca

Conséquemment, nous pourrions dès décembre tenir des consultations auprès des employeurs et des ouvriers des métiers ciblés. Cette démarche de consultation servira à établir la problématique et les motifs justifiant les projets, à déterminer les métiers visés, à cerner les aspects communs des métiers et à établir la meilleure stratégie à mettre en place pour assurer le développement et la reconnaissance des compétences des travailleurs concernés.

La consultation auprès des employeurs s'effectuera en deux étapes : d'une part, par l'envoi d'un sondage (par la poste et par voie électronique) à des employeurs ciblés et, d'autre part, par des rencontres de discussion avec des groupes de 12 à 15 employeurs, afin de valider les résultats du questionnaire et d'approfondir certains aspects.

En outre, des groupes de discussion, de 12 à 15 employés, sont envisagés afin de vérifier l'intérêt de ces derniers à obtenir une reconnaissance de leurs compétences et à s'investir dans une démarche structurée d'apprentissage en milieu de travail.

Les rapports de ces études sont attendus pour l'hiver 2012. Si les résultats sont concluants, nous passerons alors, grâce au soutien des groupes spécialisés concernés, à l'étape d'analyse de profession avec les travailleurs pour, subséquemment, définir les normes professionnelles des métiers ciblés. Une fois les normes professionnelles approuvées par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, il y aura lieu de procéder au développement de la stratégie d'apprentissage en milieu de travail. Ce processus pourrait s'étendre sur une période de deux ans.

Certains d'entre vous pourront donc être sollicités par AGRICARRIÈRES pour participer au sondage ou à un groupe de discussion. À l'avance, je désire exprimer ma gratitude à ceux qui voudront bien consacrer généreusement de leur temps pour collaborer à l'une ou l'autre des étapes consacrées à ces projets d'importance, autant pour les entreprises que pour les employés.

Pierre
Président

Lemieux

PAMT pour l'ouvrier en production porcine :	⇒ 322	Certificat
PAMT pour l'ouvrier en production laitière :	⇒ 1123	Ouvrier pr porcine 12
PAMT pour l'ouvrier en production sericole :	⇒ 187	Ouvrier pr laitière 46
		Ouvrier pr sericole 35

Ententes signées PAMT, au 5 novembre 2011

Commission des partenaires du marché du travail Québec

Le bulletin Flashes formation et main-d'oeuvre est publié par AGRICarières, le Comité sectoriel de main-d'oeuvre de la production agricole grâce à la contribution financière de la Commission des partenaires du marché du travail.